

CCAS DE BARR

Département du

Bas-Rhin

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration

Arrondissement de
Sélestat

Séance du 24 juin 2026

Nombre des
membres élus ou
nommés
11

Membres élus ou
nommés
en fonction
11

Sous la présidence de Madame Nathalie KALTENBACH, Présidente, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 27 mai 2026, s'est réuni à la Mairie de Barr en séance ordinaire.

Membres élus ou
nommés
présents
11

Etaient présents : Mme Ferda ALICI, Mme Monique BOEHM, Mme Florence GODART, M. Jean-Daniel HERING, Mme Nathalie KALTENBACH, Mme Dorothée KREISS, Mme Martine MERCKLE, Mme Laure RUZZA, M. Maxime STAERCK, Mme Anne STECK, Mme Florence WACK, membres élus ou nommés,

Membres élus ou
nommés
absents
0

Absents excusés : -

N° 14 / 24-VI-2026 / CCAS BARR

NOËL DES PERSONNES AGEES 2026

Chaque année, le CCAS et la commune de Barr proposent une prestation aux Barrois âgés de 75 ans et plus dans le cadre des fêtes de fin d'année.

Cette année, les membres du CCAS ont décidé d'inviter les Barrois âgés de 75 ans et plus à participer à un repas de fin d'année, sous réserve de s'être inscrits auprès du CCAS de la Ville de Barr.

Le repas de fin d'année sera programmé sur 3 jours, du mercredi 13 janvier 2027 au vendredi 15 janvier 2027, afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre de participants. Il sera proposé aux aînés de pouvoir se faire accompagner par leur conjoint-e même si celui-ci n'est pas invité. Selon le nombre d'inscrits ce temps

pourra être réduit. Temps de partage et de convivialité, ce repas sera accompagné d'une animation.

Les membres du CCAS souhaitent offrir un cadeau aux Barrois âgés de 75 ans et plus qui ne souhaitent pas assister au repas de fin d'année ou qui sont empêchés, sous réserve d'avoir répondu positivement au courrier qui sera envoyé aux aînés inscrits auprès du CCAS de la Ville de Barr fin juin 2026.

Ce cadeau prendra la forme d'un chèque cadeau d'une valeur de 25€ et sera octroyé à chaque personne âgée en remplacement de la fête de Noël si elle en a fait la demande.

Outre le repas de fin d'année dans la Salle des Fêtes de la mairie de Barr, le CCAS offre le dessert du repas de Noël aux résidents des maisons de retraite de la Ville : EHPAD Marcel KRIEG et EHPAD SALEM.

Le budget pour l'ensemble de ces événements festifs se monte à 18 000 € inscrits au budget 2026.

En conséquence, il vous est demandé de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration du CCAS après en avoir délibéré décide à l'unanimité

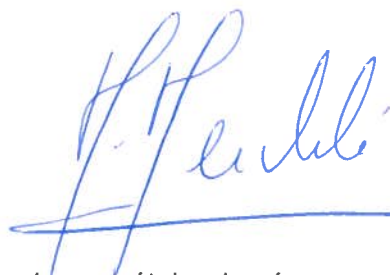
APPROUVE l'organisation des manifestations et actions précitées en faveur des personnes âgées selon les modalités suivantes et qui seront invitées par un courrier

- Proposition de participer à un repas de fin d'année pour les Barrois de 75 ans et plus inscrits auprès du CCAS de la Ville de Barr avec la possibilité de se faire accompagner par leur conjoint-e même si celui-ci n'est pas invité
- Octroi d'un chèque cadeau d'une valeur de 25€ pour les Barrois de 75 ans et plus inscrits auprès du CCAS de la Ville de Barr qui ne souhaitent pas assister au repas de fin d'année ou qui en sont empêchés

APPROUVE l'organisation proposée pour les résidents des EHPAD de la ville : pour les EHPAD Marcel Krieg et EHPAD Salem, le dessert sera offert lors de leur fête de Noël

DECIDE d'imputer les dépenses d'un montant de 18 000 € au budget 2026

AUTORISE sa Présidente ou sa Vice-présidente à signer les documents et actes nécessaires à la mise en œuvre de ces actions



La secrétaire de séance,
Martine MERCKLE



Pour extrait conforme,
Barr, le 6 juillet 2026
La Présidente,
Nathalie KALTENBACH

